



# MAIRIE DE CHÊNEX

85 route de la Boutique 74520 CHENEX

Tél: 04.50.04.30.53

Mail : [mairie@chenex.fr](mailto:mairie@chenex.fr)

Site Internet : [www.chenex.fr](http://www.chenex.fr)

A l'attention des parents

Chênex, le 9 juin 2023,

**Objet : Dossier d'inscription aux services périscolaires**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier périscolaire pour l'année 2023-2024 composé de :

- La fiche d'inscription à *compléter et retourner*
- Le règlement périscolaire comprenant le coupon à *compléter et retourner*
- Le mandat SEPA vierge pour la mise en place du règlement périscolaire à *compléter et retourner*
- La fiche du calcul du quotient familial à *compléter et retourner avec les documents demandés*
- Un récapitulatif de l'organisation des services.

La fiche d'inscription (3 pages) doit être complétée, signée et retournée en Mairie avant le **vendredi 07 Juillet 2023** - dernier délai par dépôt :

- Dans la boîte aux lettres de la Mairie.
- Mail (documents envoyés format PDF et non photo).

Les documents pour le calcul du quotient familial seront à remettre à la rentrée en septembre. En effet, les derniers avis d'imposition (2022 sur les revenus 2021) sont reçus dans le courant de l'été.

Après remise de la fiche d'inscription, votre compte sur le Portail Familles sera en activité pour l'année scolaire.

J'attire votre attention sur le fait que la commune ajuste les services et le personnel nécessaire en fonction des effectifs à prendre en charge.

De ce fait, nous vous demandons de bien vouloir procéder aux réservations et/ou annulations pour les deux premières semaines de la rentrée avant le jeudi 30 août 08h.

**AUCUNE** modification ne sera prise en compte pour les deux premières semaines.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,  
Pierre-Jean CRASTES.

**Ouverture au public :**

Lundi : 08h – 12h / Mardi : 14h – 19h / Jeudi : 13h – 16h